

Strasbourg le 13 mars 2017

PROJET PHOTOVOLTAÏQUE

L'Eurométropole de Strasbourg a été retenue début 2015 par le ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer comme l'un des territoires lauréats de l'appel à projet national « territoire à énergie positive pour la croissance verte ». Dans ce contexte, la CTS a souhaité contribuer aux objectifs de développement durable de la collectivité en proposant de valoriser, en partenariat avec l'Eurométropole de Strasbourg, son patrimoine immobilier au profit de la production d'énergie photovoltaïque.

Au regard d'études de faisabilité aussi bien techniques que juridiques, la CTS et l'Eurométropole de Strasbourg ont identifié plusieurs sites en vue de l'installation de panneaux solaires. Ces surfaces représentent un potentiel exploitable avoisinant les 50 000 m² pour une puissance attendue de l'ordre de 8 000 kWc. La mise en œuvre de ces aménagements permettraient dès lors de « doubler la puissance actuellement installée en électricité photovoltaïque dans l'agglomération strasbourgeoise », comme l'indiquait la délibération du conseil d'Eurométropole du 30 septembre 2016.

La réalisation de ce projet d'envergure repose sur l'obtention de l'accord de la Commission de régulation de l'énergie (CRE). Après la prise en compte des contraintes techniques, juridiques et foncières, ce sont six sites qui, dans un premier temps, vont répondre aux appels d'offres lancés par la CRE en 2017. Après sélection, les projets retenus se voient fixer un prix de rachat constant garanti sur 20 ans.

Pour financer son projet photovoltaïque, et conformément à sa volonté de maîtrise des coûts, la CTS a décidé d'opter pour un montage juridico-financier faisant appel à un tiers-investisseur. C'est ainsi que la société QUADRAN, spécialisée dans la production d'énergie verte, a été retenue par la CTS à la suite d'une consultation ouverte. Dès lors que les projets auront reçu l'aval de la CRE, QUADRAN financera, construira, exploitera et maintiendra durant 20 ans les installations photovoltaïques des sites de la CTS, et financera ces opérations par la revente de l'électricité produite à ES Energies. Ce choix de montage permettra à la CTS, gestionnaire-bailleur des surfaces mises à disposition, d'obtenir du tiers-investisseur une participation aux travaux d'investissement préalable à l'installation des panneaux solaires. L'Eurométropole et les collectivités percevront, quant à elles, des recettes fiscales.

Les six sites candidats en 2017 à l'avis de la CRE		
Site	Surface en m²	Puissance installable
Dépôt Kibitzenau : remisage bus et parking VL	6 200 m ²	1 019 kWc
Dépôt Cronembourg : aires de stationnement bus	8 600 m ²	1 675 kWc
P+R Rotonde	1 550 m ²	300 kWc
P+R Espace Européen de l'Entreprise	3 000 m ²	500 kWc
P+R Rives de l'Aar	1 275 m ²	250 kWc
TOTAL	20 625 m²	3 744 kWc
Les autres sites identifiés (en cours d'études techniques et/ou juridiques)		
Site	Surface en m²	Puissance installable
Dépôt Cronembourg : remisage tram ainsi que l'atelier mixte	7 000 m ²	1 300 kWc
Dépôt Kibitzenau : remisage tram et atelier de maintenance	6 500 m ²	1 130 kWc
P+R Hoenheim Gare	5 500 m ²	920 kWc
P+R Ducs d'Alsace	8 000 m ²	1 500 kWc
TOTAL	27 000 m²	4 850 kWc

Contacts presse :

CTS : Amandine Carré-Charter – acarre-charter@cts-strasbourg.fr – Tél. : 03 88 77 71 56
Eurométropole de Strasbourg : service de presse – Tél. : 03 68 98 68 71